



# ORIENTATIONS POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA COVID-19 DANS LES ÉCOLES

**Matériel complémentaire C:  
La santé mentale et le  
soutien psychosocial**

**Les messages clés** de ce complément ont été en grande mesure adaptés de la note d'information du Comité permanent interorganisations sur comment aborder la santé mentale et le soutien psychosocial (IASC, sigle anglais).

Les écoles sont des plateformes intégrées qui soutiennent les efforts intersectoriels essentiels à la réponse à la COVID-19. Les interventions en matière de santé mentale et de protection de l'enfant sont menées à travers les services généraux de santé et de protection de l'enfant, mais les écoles et d'autres structures communautaires offrent également un soutien critique aux communautés éducatives, y compris les agents de protection de l'enfant. En outre, les écoles peuvent combattre la stigmatisation sociale et la discrimination

et soutenir les enfants et leurs familles qui souffrent des impacts psychologiques négatifs en raison de problèmes, tels que la perte de la scolarité, la peur, l'anxiété, ou ont des membres de la famille en isolement.

Les chefs d'établissement, y compris les enseignants, jouent un rôle essentiel dans le soutien des activités communautaires de promotion de la santé mentale et du soutien psychosocial telles que l'échange de messages clés sur des faits réels avec les élèves et leurs familles ; maintenir le contact avec les élèves, qui pourraient être isolés, à travers des appels téléphoniques, des SMS ou d'autres plateformes virtuelles ; offrir des soins et du soutien aux personnes qui ont été séparées de leurs familles et de leurs tuteurs.

## Considérations clés



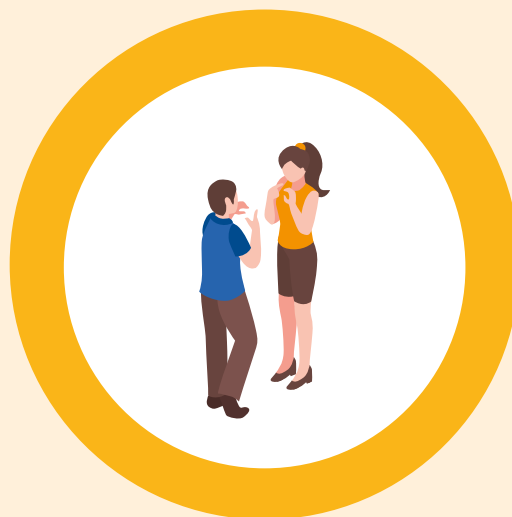
- ▶ Offrir des réponses en matière de santé mentale et soutien psychosocial. Les questions préexistantes et en cours au sein de l'école ou de la communauté ne peuvent pas être séparées des mesures prises face à la COVID-19.



- ▶ Travailler avec les communautés pour identifier et atteindre de manière proactive les enfants qui pourraient avoir été exclus du tissu social communautaire, tels que les groupes de personnes handicapées, les enfants de travailleurs migrants et/ou de réfugiés et de minorités.



- ▶ Veiller à ce que les services de santé mentale et soutien psychosocial soient accessibles et s'adaptent convenablement aux nécessités concrètes des enfants et adolescents ; les prestataires de services de santé mentale et soutien psychosocial doivent être conscients des différents risques et expériences liés au genre auxquels les enfants sont confrontés et aussi des défis que les enfants ayant des conditions médicales préexistantes doivent affronter.



- ▶ Assurer l'inclusion. Certains groupes de population peuvent rencontrer des obstacles pour accéder à l'information, aux soins et au soutien, si ceux-ci ne sont pas fournis dans des formats multiples accessibles et à travers des canaux inclusifs.
  - ▶ Diffuser l'informations dans un format facile à lire pour un public peu alphabétisé, en braille, en gros caractères, en langue des signes, en vidéo sous-titrée et en contenu web accessible.
  - ▶ Pour les groupes ethniques-socio-linguistiques minoritaires, les informations doivent être disponibles dans les langues pertinentes.



- ▶ Veiller à ce que les moyens d'enseignement à distance n'exposent pas les enfants à la violence, comme par exemple le harcèlement en ligne. Les cours de suivi (cours individuels) entre enseignant et élève devront être supervisés par un tuteur ou adulte.



- ▶ Former les individus, qui fournissent des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux enfants dans les écoles et dans d'autres structures communautaires, aux principes fondamentaux de la protection contre la violence sexiste (VBS), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels et les soutenir, avec des rapports et envois aux spécialistes pertinents (voir la note ci-dessous sur la protection contre la violence sexuelle pendant la Covid-19).



- ▶ Aborder les aspects liés à la santé mentale et au bien-être des enseignants et du reste du personnel de la communauté éducative.
  - ▶ Les groupes de soutien pour enseignants peuvent offrir un appui social pendant la riposte et permettre la diffusion de l'information sur les soins spécifiques pour ce personnel.



- ▶ Cartographier les connaissances spécialisées et structures de services de santé mentale et soutien psychosocial existants dans les systèmes éducatifs publics et privés comme mécanisme pour réunir, mobiliser et coordonner les ressources (Conseillers et infirmières scolaires, personnel des services de la santé locaux, etc.).



- ▶ Réviser et renforcer les systèmes d'envoi des patients en consultation, en particulier dans les cas graves.
  - ▶ Veiller à ce que les prestataires de services connaissent l'existence des différents services de soins, y compris l'envoi en consultation et les services d'attention en cas de VBG, ainsi que l'exploitation et abus d'enfants et adolescents.



- ▶ Diffuser des messages sur des habitudes positives de santé mentale, et inclure d'autres messages sur les traitements, dans le cadre de campagnes intégrales de sensibilisation publique pour combattre la stigmatisation, parler de la peur excessive d'être contaminé et encourager le public à valoriser et à soutenir le personnel sanitaire.
  - ▶ Travailler en collaboration avec les fonctionnaires de la protection de l'enfance, de la santé et de la Communication pour le développement (C4D, sigle anglais).



- ▶ Dans le cadre d'une approche de « la société comme un tout », il est recommandé que les écoles promeuvent les suivantes activités de santé mentale et soutien psychosocial:
  - ▶ Des stratégies d'autosoins, telles que des exercices de respiration profonde ou d'autres formes de relaxation culturellement pertinentes.
  - ▶ Messages de normalisation sur la peur et l'anxiété et sur comment apporter du soutien aux autres.
  - ▶ Des informations claires, concises et précises sur la COVID-19.

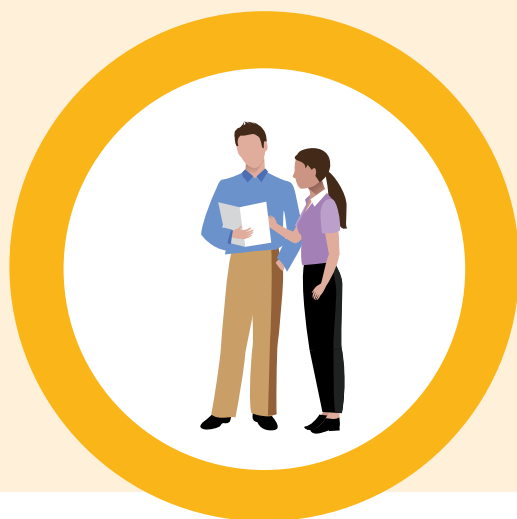
# Aider les enfants à gérer leur stress pendant l'épidémie de la COVID-19



- ▶ Les enseignants et les éducateurs doivent participer à une écoute active et avoir une attitude de compréhension envers les enfants.



- ▶ Collaborer avec les fonctionnaires de la protection de l'enfance pour transmettre des messages de sensibilisation adaptés au genre et âge des enfants et adolescents. Les messages doivent inclure la disponibilité des services de soins, la protection contre la VBG, l'exploitation et abus sexuel des enfants, ainsi que les encourager à exprimer leurs besoins et qu'ils cherchent du soutien de façon éthique et sûre.



- ▶ Voir [Six manières dont les parents peuvent soutenir leurs enfants pendant le coronavirus](#), conseils d'une psychologue sur la manière d'aider vos enfants à faire face aux nombreuses émotions qui peuvent les affecter actuellement.



- ▶ Réviser les 8 conseils de l'UNICEF pour aider à rassurer et protéger les enfants [Comment parler à votre enfant de la maladie à coronavirus 2019 \(COVID-19\)](#)

# Ressources

IASC<sup>1</sup> - Note d'information provisoire - Prise en compte des aspects psychosociaux et de santé mentale de l'épidémie de Covid-19

INEE<sup>2</sup> - Document de référence de l'INEE sur le soutien psychosocial et l'apprentissage social et émotionnel dans les contextes affectés par des crises

NASP et NASN<sup>3</sup> - Parle aux enfants du COVID-19 (Coronavirus) Une ressource pour les parents

L'ALLIANCE pour la Protection des enfants dans l'action humanitaire- Fiche technique : Protection des enfants lors de la pandémie de coronavirus

---

<sup>1</sup> IASC : Inter-Agency Standing Committee, (IASC, sigles anglais).

<sup>2</sup> INEE : Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE, sigles anglais).

<sup>3</sup> NASP : National Association of School Psychologists, sigles en anglais ; NASN : National Association of School Nurses (NASP/NASN, sigles anglais).